

Communiqué sécurité juin 2007

Une anomalie a été portée à notre connaissance qui est susceptible de concerner nos modèles de parapente Bi Place STROMBOLI et ALPAMAYO antérieurs au 01/03/07.

Vous trouverez ci-après une photo expliquant la nature de cette configuration de blocage de la branche B qui

- est immédiatement décelable au cours d'une visite pré vol classique
- ne peut se produire qu'au sol, en l'absence de tension dans les suspentes
- est simplement de nature à rendre impossible le gonflage de la voile et conduit donc le pilote à renouveler sa procédure de décollage après déblocage du passant soudé de la branche B

